

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} octobre 2010

Nouvelle gamme prévoyance décès de Predica : des garanties renforcées, des services en plus

Predica, filiale de Crédit Agricole Assurances, fait évoluer sa gamme prévoyance décès. Elle propose désormais une offre simplifiée et évolutive avec des garanties et des services d'assistance afin de protéger les proches de l'assuré en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie.

Distribuée dans le réseau Crédit Agricole*, la nouvelle offre prévoyance décès se décline autour de trois contrats afin de répondre aux besoins différenciés des clients :

- **Garantie Décès Solution Couple** : une innovation sur ce marché avec un seul et même contrat qui couvre les deux conjoints (qu'ils soient mariés, pacsés ou concubins) et renforce ainsi la protection de leur famille pour un capital garanti pouvant aller de 20 000€ à 50 000€.
- **Garantie Décès** : une adhésion individuelle pour les célibataires ou les familles monoparentales pour un capital garanti pouvant aller de 20 000€ à 100 000€.
- **Valeur Prévoyance Plus** : un contrat proposant un capital garanti compris entre 101 000€ et 3 000 000€.

Pour ces trois contrats, les assurés choisissent librement le capital garanti en fonction de leurs besoins ou du montant de cotisation souhaité. Ce capital sera entièrement défiscalisé au moment du versement. Si leur situation familiale change, les souscripteurs peuvent faire évoluer leur contrat (changement de bénéficiaire(s), du montant du capital, du rythme des cotisations). Leurs proches bénéficient, par ailleurs, de 50 heures de services d'assistance à utiliser dans les deux mois suivant le décès : aide téléphonique aux démarches administratives, aide ménagère ou assistance scolaire.

A propos du groupe Crédit Agricole Assurances

1^{er} bancassureur en France et en Europe, le groupe Crédit Agricole Assurances rassemble les activités d'assurance en France comme à l'international. Depuis janvier 2009, le groupe réunit Predica, filiale d'assurance vie, Pacifica, en assurance dommages, Crédit Agricole Creditor Insurance (Caci) pour l'assurance emprunteurs, les filiales à l'international ainsi que Crédit Agricole Assurances Gestion, Informatique et Services (Caagis) depuis le 1^{er} janvier 2010.

Le groupe Crédit Agricole Assurances en chiffres (au 31/12/2009)

- 25,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 203 milliards d'euros d'encours
- 951 millions d'euros de résultat consolidé
- 2 700 personnes

www.ca-assurances.com

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Elise Bouteiller - ☎ + 33 (0)1 43 23 80 71

Camille Langevin - ☎ + 33 (0)1 57 72 73 36

service.presse@ca-assurances.fr

* Cette offre est aujourd'hui proposée par une quinzaine de Caisses régionales de Crédit Agricole. Un déploiement sur toute la France est en cours.